

H-France Forum
Volume 13 (2018), Issue 2, #5

Fanny Cosandey, *Le rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*. Paris: Gallimard, 2016. 491 pp. Bibliography. €28.00 (pb). ISBN 9782070105564.

Author's Response by Fanny Cosandey, E.H.E.S.S./C.R.H.

Il y a de nombreuses façons de faire la recension d'un livre. L'une d'entre elles consiste à entrer dans la logique de l'œuvre pour s'attacher à une critique interne, en souligner les apports et les limites, voire les incohérences. Cela suppose de suivre la démonstration de l'auteur, sans nécessairement y adhérer, en comprendre le projet quitte à s'en écarter pour entrer en dialogue avec les thèses soutenues. Là, évoquer les manques n'est alors pas tant une parade d'érudition que des apports d'ordre scientifique qui permettent de faire avancer les analyses. Il y a aussi d'autres méthodes, comme celle qui s'applique à montrer que le sujet intéressant est ailleurs, et développer à cette occasion ce qui aurait dû être plutôt que ce qui est. Elle a l'immense avantage de n'avoir pas besoin de lire en profondeur pour exposer ses propres vues, jugées seules recevables au regard du problème qui doit être abordé. Une troisième encore se saisit de la thématique en l'élargissant suffisamment pour glisser, avec toute la modestie qui s'impose, l'apport considérable de ses propres travaux, ou bien déplorer que la voie prise dans le présent ouvrage puisse être différente de celle que l'on emprunte est qui est, tout naturellement, la seule qui ait du sens.

L'heureux mélange que produisent les quatre recensions publiées par H-France à propos de *Le rang. Hiérarchies et préséances dans la France d'Ancien Régime* donne un aperçu assez complet de ces manières de procéder. Certaines d'entre elles conduiraient d'ailleurs à s'interroger sur le bénéfice des échanges historiographiques des deux côtés de l'Atlantique si des contrepoints ne venaient rassurer sur l'existence d'une communauté savante partagée, et si n'étaient nouées en d'autres lieux des collaborations extraordinairement fructueuses avec nombre de collègues de langue anglaise. Car le dialogue supposé de ces contributions est pour l'essentiel relégué au profit d'une leçon de choses qui, l'effet de sidération passé, révèlent une forme de récusation en profondeur des recherches en sciences sociales. Ce n'est bien entendu pas le cas des quatre comptes-rendus ; et il est ainsi assez facile de répondre à Jay M. Smith qui prend en charge l'ensemble de l'ouvrage pour entamer la discussion, se donnant ainsi les moyens de sonder mes propositions. Ses remarques appellent quelques précisions. L'objection portant sur la périodisation est légitime : le travail sur les conflits de préséances aurait pu, et peut-être aurait dû, se prolonger jusqu'à la chute de l'ancien régime. Et si le XVIII^e siècle n'est pas totalement absent, il se fait très discret dans l'ouvrage. Car la fin du règne de Louis XIV ouvre sur un monde en profonde transformation qu'il convient de bien connaître pour en saisir toutes les nuances et ne pas plaquer des conclusions hâtives dans un univers d'une grande complexité. N'étant pas dix-huitiémiste, j'ai préféré ne pas m'engager dans une voie hasardeuse dont on aurait probablement à bon escient contesté les analyses. La brève incursion dans le Moyen-Age pour donner un peu de profondeur chronologique et souligner les points de rupture n'a d'ailleurs pas manqué d'être critiquée par Susan Broomhall qui souligne avec justesse l'usage trop superficiel des sources pour cette période. L'objectif n'était pas tant de proposer une description fine de la vie de cour au XV^e siècle (ce qui n'est pas le sujet du livre, contrairement à ce qui est écrit ailleurs), que d'insister, à travers quelques exemples, sur l'empreinte encore fortement domestique et familiale d'une société politique qui développe au XVI^e siècle des enjeux d'une autre nature. Et c'est précisément dans la dialectique du domestique et du politique que se dessinent les contours d'un espace public entendu comme

émancipation des liens dynastiques, en une problématique valable tout au long de l'ancien régime. Les propositions d'Habermas sur l'émergence de la sphère publique bourgeoise rendent mal compte de la tension entretenue par des intérêts privés, familiaux, dont la couronne est à la fois porteuse et garante, et des intérêts publics que justifie également le pouvoir monarchique. Il y a, dans les travaux d'Habermas, une forme de téléologie qui à mon sens biaise la compréhension des processus à l'œuvre. La discussion, néanmoins, reste fertile.

Que répondre, en revanche, à la cascade de récusations qui alimente les autres lectures ? Il est malaisé de toutes les traiter sans répéter le livre avec un effort de pédagogie qui a, semble-t-il, manqué à ces lecteurs, et seuls quelques points trouveront des explications dans les lignes qui suivent. J'admets que le livre de Giora Sternberg n'est pas utilisé, et pour cause : sa sortie, en 2014, correspondait à la remise de mon manuscrit chez l'éditeur. La chronologie d'une publication n'est hélas pas celle de la rédaction, comme le soulignent les historiens du livre qui insistent sur la distinction entre les temps de l'écriture et ceux de la réception ; mais la recension que j'ai faite dans les *Annales HSS* de ce bel ouvrage en 2016 montre tout l'intérêt de ce travail et des autres productions de l'auteur jusque dans nos différences de vues.[1] Il est vrai encore que Roland Mousnier, objet de longs développements dans mes travaux antérieurs, n'a pas une place centrale dans mon livre, et je remercie Jonathan Spangler de nous rappeler l'existence de ce monument –peut-être un peu daté ?– de l'historiographie française. Je reconnais sans ambages avoir peu mobilisé les historiettes de la cour qui prolifèrent dans les mémoires des contemporains ; mémoires dont le maniement pour l'historien est d'ailleurs très complexe quand le contenu n'est pas pris au pied de la lettre, chose à éviter absolument si l'on veut comprendre quoi que ce soit aux préséances de l'ancien régime.

Par ailleurs, il est possible de déplorer l'absence, dans l'analyse des conflits de rangs, d'une dimension purement genrée qui suppose que les femmes auraient eu une perception spécifique des enjeux familiaux. Le recours des acteurs aux ressources généalogiques des deux sexes selon les circonstances, et la capacité à mobiliser les atouts de toute une lignée (aïeux et descendants, aînés et cadets, hommes et femmes) pour faire valoir des droits, permettent cependant d'examiner les questions en termes de complémentarité plutôt que d'opposition, et de rejouer sans cesse distinctions sexuées et confusion des genres. Ceci n'invalide évidemment pas une interrogation sur la place des femmes dans le système socio-politique de la France moderne, ce que le livre fait implicitement ou explicitement, et tout spécialement dans le dernier chapitre. Mais il le fait en établissant toujours des liens avec les positions masculines et en les mettant en relation avec le système dans son ensemble. Enfin, le quotidien de la cour, dans son aspect matériel, n'étant pas l'objet d'un travail qui cherche avant tout à comprendre les ressorts politiques et sociaux de l'organisation hiérarchique, il est en effet assez marginal dans la démonstration.

Peut-être que cette attente déçue, conjuguée à l'absence d'une histoire proprement militaire, sont-ils finalement à l'origine du sentiment de décontextualisation éprouvé par certains auteurs des recensions. Or, ce qu'ils perçoivent là n'est jamais que le résultat d'une contextualisation à grande échelle dont certaines micro-analyses montrent qu'il convient d'articuler les deux. Pour n'en présenter qu'une illustration, le chapitre sur « souveraineté et principauté » expose la façon dont des oppositions très circonstanciées, en particuliers pendant les guerres de Religion, rejoignent des dynamiques plus profondes qui amènent le roi à prendre une décision sur la place des princes du sang ; et celle-ci modifie radicalement les positions du lignage royal dans l'organisation hiérarchique du royaume, jusqu'à avoir des effets importants sur l'appréhension de l'ordre politique.

Cette observation amène à des remarques plus générales qui rejoignent des questions méthodologiques. Sans trop s'attarder sur les détails, il est surprenant de lire par exemple, sous la plume de Brian Sandberg, que des théoriciens tels que Charles Loyseau ont discuté la notion d'ordre fondée sur les trois ordres de la hiérarchie des anges, laquelle en compte neuf en réalité et c'est justement pour cela qu'elle s'articule mal avec la présentation du jurisconsulte. Ce serait péché véniel que de confondre le modèle de Loyseau avec celui du pseudo-Denys si cela ne traduisait une incompréhension profonde de ce qui est travaillé au XVIIe siècle, en une redistribution des rangs qui s'écarte du modèle céleste proposé au début du VIe siècle. Ce détail est révélateur, comme l'est encore l'interprétation de la périodisation qui met l'accent sur la seconde moitié du XVIIe siècle dans l'économie du livre, tout en rappelant, dans le même paragraphe, que les principaux changements évoqués dans l'ouvrage se situent entre Henri II et Henri IV. Car c'est confondre deux dynamiques : celle d'une inflation cérémonielle d'une part, produisant en une courbe exponentielle des documents toujours plus nombreux ; et celle d'une organisation monarchique qui prend son essor sous Henri II, s'accomplit sous les derniers Valois et les premiers Bourbons, et se répète ensuite en une forme achevée au temps de Louis XIV. Le fait qu'un certain nombre de cas se situent sous le règne personnel du roi soleil—lequel peut difficilement être réduit à la cour de Versailles—ne signifie certainement pas que l'histoire se concentre sur ces quelques décennies, mais simplement qu'une partie des archives datent de cette période tout en livrant des informations sur les temps qui précèdent. Au delà de ces quelques remarques, c'est la thèse formulée dans le livre qui est prise à rebours. Loin d'affirmer l'échec des monarques à dicter la hiérarchie des rangs ou de valider une incapacité royale à régler les conflits de préséances, mon travail tend à montrer au contraire comment le pouvoir monarchique s'applique à affirmer, à travers les querelles, sa capacité à ordonner, dans tous les sens du terme. Instrument du politique autant que reflet de l'ordre social, l'ordonnement hiérarchique doit respecter des règles partagées par tous pour être intelligible et donner sens au rang. Et ces règles passent aussi par les droits de chacun exprimés dans la place occupée. En cela, le roi ne peut agir en totale liberté et, à l'instar de l'absolutisme, n'est le maître qu'à condition de ne pas travestir par sa seule volonté les données du social. Mais c'est dans l'arbitrage qu'il exprime sa puissance, lorsque des droits équivalents sont en rivalité. Alors seulement, dans les micro-déplacements que permettent les tensions, le souverain trouve la faculté de décaler, à toute petite échelle, un ordre institué et de travailler ainsi, sur le très long terme, l'attribution des places en des changements qui accompagnent les transformations sociales et politiques.

Il faut donc de réfléchir de manière systémique en rassemblant tous les cas présentés dans les sources de sorte d'explicitier les apparentes confusions, et dessiner une évolution sur plusieurs siècles. Aux règles contradictoires répondent des logiques d'ensemble, et si « chaque cérémonie est unique malgré les vellétés de reproduction parfaites » (pour reprendre une des citations que Sandberg fait du livre), ce sont bien les efforts pour maintenir un ordre stable qui priment dans l'esprit des hommes et femmes de l'ancien régime. Seule la stabilité offre la garantie d'une conservation des droits et titres hérités de longue date et dont la transmission est un impératif. En sortant chacune des phrases citées de son cadre d'énonciation, Brian Sandberg parvient à leur donner un sens qui est à l'opposé du message délivré. Le devoir de l'historien n'est-il pas, lorsqu'il convoque ses sources, de restituer en un bref aperçu la pensée de l'auteur ou bien l'esprit du temps ?

C'est toujours à cet esprit du temps qu'il convient de se référer lorsque Susan Broomhall réfute les propositions (en elles-mêmes légitimement contestables) sur l'usage de la représentation dans le cérémonial d'ancien régime en négligeant de faire la part entre une approche *emic* (qui retient le point de vue indigène, celui des acteurs) et une vision *etic* (qui place l'observation en

dehors des références indigènes et emprunte, dans le cas présent, les concepts de l'historien), selon des termes d'analyse pourtant proposés par un linguiste anglo-saxon, Kenneth Pike, repris ensuite par l'anthropologie et l'histoire.[2] Et c'est encore en se référant aux objectifs de l'époque qu'il est indispensable de bien séparer le groupe des princes du sang et celui des princes étrangers : en confondant les deux, Jonathan Spangler passe à côté d'un enjeu fondamental, qui est très exactement de faire passer, partout, ceux qui sont éligibles à la couronne de France devant tous les autres sujets du roi, et de renforcer de la sorte les lois du royaume et la dynastie régnante. La politique du rang engage des histoires de familles qui renvoient à leur tour aux structures monarchiques.

Mais ce sont là, comme pour toutes approches critiques, matières à discussion, et l'hétérogénéité des lectures reprises ici dans un souci de clarification montre bien qu'une œuvre une fois publiée appartient désormais à ses lecteurs plutôt qu'à son auteur. Certains y trouveront trop à redire pour en tirer de réels profits ; d'autres à l'inverse pourront, en adhérant à la démonstration, puiser de quoi alimenter leurs propres réflexions. L'essentiel est que la confrontation des idées fasse avancer la recherche, dans une attention partagée aux termes du débat. Il est d'usage de remercier les auteurs de ces quatre recensions, et je le fais d'autant plus volontiers qu'ils se sont attelés à un travail ingrat et exigeant, qui réclame du temps lorsqu'il s'agit de rendre compte au mieux des forces et des limites d'un travail.

NOTES

[1] *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 71, 3 (2016): 755-57.

[2] Kenneth Pike, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, vol. 2, (Glendale, Cal.: Summer Institute of Linguistics, 1954).

Fanny Cosandey,
École des Hautes Études en Sciences Sociales/Centre de Recherches Historiques
fanny.cosandey@ehess.fr

Copyright © 2018 by H-France, all rights reserved. H-France permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. H-France reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Forum nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum
Volume 13 (2018), Issue 2, #5